

Groupe de travail « Achats »

Relevé de conclusions du 17 janvier 2017

Présentes : Chloé Gauchez, Cristina Morosan, Géraldine Vrolant, Valérie Teisseyre, Camille Collignon-Kremer, Valérie Girard, Marie-Christine Kerhuel

Rédactrice : Camille Pachot

Ordre du jour :

- Début du travail sur les principes structurants

Il est attendu du Groupe de travail « Achats », d'une part d'étudier quel pourrait être le niveau décisionnel au sein de la nouvelle université de la fonction « Achats », et d'autre part de réaliser un état des lieux de cette fonction dans les deux établissements. Selon un principe de subsidiarité, le GT devra positionner différentes sous-fonctions à un niveau universitaire ou facultaire. Pour cela, il pourra s'appuyer sur une grille préétablie rassemblant les sous-fonctions et un mandat de travail. Ces deux étapes représentent une première phase de travail (qui a d'ores et déjà été réalisée dans les groupes de travail qui ont démarré précédemment) avant la phase de conception qui se déroulera dans un second temps.

Dans un premier temps, les membres du groupe se sont approprié la grille, actualisant et étoffant les sous-fonctions et activités. Ce travail préalable a permis de redéfinir certaines sous-fonctions. A titre d'exemple, dans la sous-fonction initialement intitulée « Politique d'achat », la stratégie annuelle issue de besoins spécifiques et les grands principes de politique pluriannuels ont été rassemblés. Suivant ce modèle, chaque sous-fonction et activité a été revue et modifiée afin d'en faire ressortir un quadrillage clair et exhaustif de la fonction « achat ». En balayant l'ensemble du tableau, les membres ont souhaité soulever plusieurs points.

Il est nécessaire de tenir compte de certaines spécificités. L'ESPE, par exemple, travaille en lien avec le service de la commande publique de Paris-Sorbonne mais selon des modalités particulières et tout en conservant quelques marchés propres. On trouve le même type d'organisation à l'UPMC dans les laboratoires dont les responsables administratifs assurent une partie de la fonction achats, dans des cadres définis par l'université (plafond). De même, la faculté de médecine a une autonomie relative pour certaines commandes mais participe à l'élaboration de certains marchés transverses qu'ils utilisent, sans que l'éloignement de la direction des achats ne pose de problème particulier.

Ensuite, le groupe note que certains domaines de la fonction « achats » intéresseront seulement une partie de la communauté de la future université. Ainsi, il est à noter que Paris-Sorbonne n'effectue pas, ou très rarement, d'achats scientifiques à l'inverse de l'UPMC.

Enfin, les membres du groupe s'accordent sur le fait qu'une activité pourra avoir un niveau global ainsi qu'une déclinaison locale sans que cela n'entraîne un dédoublement de l'activité ou une redondance. La question est cependant posée d'une délocalisation partielle de la future structure chargée des achats afin de rester à proximité des services demandeurs qui ont des demandes complexes et spécifiques (travaux par exemple).

Point d'approfondissement :

- Quelle est la limite entre le périmètre de la fonction financière et le périmètre de la fonction « achat » ?